

LE CHCC RECRUTE

CADRE SUPÉRIEUR DE SANTÉ



Le Centre Hospitalier Camille Claudel est le seul établissement public ayant en charge la santé mentale de la population du département de la Charente. Hôpital pavillonnaire situé dans un espace boisé de 80 ha jouxtant Angoulême, près de la route nationale 10 en direction de Bordeaux, la capacité d'accueil est de 441 lits et places de psychiatrie comprenant 1 pôle de santé mentale adultes, 1 pôle de santé mentale enfants et adolescents, et 1 pôle accueil, orientation, addictions et autisme.

Descriptif de l'emploi

Le centre hospitalier Camille Claudel recrute un(e) cadre supérieur de santé à temps plein.

Contrat : CDD, détachement ou mutation

Définition du poste : Exercice de la fonction conforme au décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 modifié par le décret n°2003-1269 du 23 décembre 2003 portant statut particulier du corps des cadres de santé de la fonction publique hospitalière : « ... les agents du grade de cadre supérieur de santé exercent des missions communes à plusieurs services ou de chargé de projet au sein de l'établissement... »

Relations professionnelles les plus fréquentes

- Directeur des soins - Coordonnateur général des soins
- Chef de pôle
- Secrétariat de la direction des soins
- Cadres supérieurs de santé, cadres coordonnateur de pôle
- Cadres de santé des unités de soins
- Directeurs adjoints
- Praticiens hospitaliers
- Agents de l'établissement
- Patients
- Partenaires internes et externes
- Membres du GHT

Conditions particulières d'exercice

- Aptitude à travailler en transversal
- Nécessité de participer à des formations
- Maintenir une veille documentaire professionnelle



LE CHCC RECRUTE

Missions

Missions générales :

Le Cadre Supérieur contribue activement à la mise en place des objectifs institutionnels, à travers le projet d'établissement, en partenariat avec la Direction. Dans les services où il exerce, il élabore, en étroite collaboration avec le chef de pôle et le directeur de pôle le contrat et le projet de pôle et permet leur réalisation avec la participation de l'équipe médicale et de l'encadrement. Il est responsable de l'organisation et de la continuité du service. Il participe à la conception et à la mise en œuvre du projet de soins, s'investit dans la démarche qualité de l'établissement, garantit un réseau de communication efficace avec les équipes médicales, les cadres et l'équipe de direction, assume une ou plusieurs missions transversales confiées par le Directeur du service de et participe aux entretiens de recrutement.

Missions spécifiques à la Direction des soins

Les fonctions du cadre supérieur s'articulent autour de trois missions principales : le pilotage des activités et des métiers, la collaboration au pilotage du pôle, la régulation et l'organisation des interfaces pour l'amélioration du parcours du patient.

1- Le pilotage des activités et des métiers

Organisation et qualité des soins

Il participe à :

- La conception et déclinaison du projet de soins au sein du pôle
- La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des soins
- La prévention et gestion des risques
- L'application des procédures

Management des professionnels

- Il met en œuvre un management stratégique des professionnels, cohérent avec le projet d'établissement et le projet de pôle
- Il anime le groupe des cadres du pôle pour assurer la déclinaison et la mise en œuvre des projets institutionnels et des projets du pôle
- Il développe l'attractivité du pôle pour les professionnels
- Il conduit des entretiens d'évaluation des cadres de santé du pôle
- Il contribue au recrutement des professionnels en fonction de leur qualification sur les postes de travail et de leur aptitude à l'emploi dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, par délégation du Directeur de Soins,
- Il participe à l'évolution des métiers du soin,
- Il assure le suivi des Entretiens Annuels d'Activité pour l'ensemble du personnel placé sous sa responsabilité,
- Il manage l'équipe infirmière de nuit du pôle (10 ETP)
- Il anime l'équipe IDE et AS du pool remplacement de pôle personnes âgées en étroite collaboration avec la direction des soins, mène les entretiens d'évaluation de ces agents du pool.
- Il accompagne les faisant fonctions cadres sur le pôle.

Communication

- Il met en place d'une politique de communication auprès des cadres et du personnel du pôle,
- Il organise des échanges professionnels dans l'établissement et hors établissement (notamment dans le cadre des filières : Addictologie, Psychotrauma et Autisme)
- Il valorise le secteur par la transmission d'informations liées aux projets, en interne comme à l'extérieur de l'établissement.

2- La collaboration au pilotage du pôle

Il participe au projet de pôle :

- A travers l'élaboration du contrat interne de pôle et du projet de pôle : projets innovants, activités nouvelles, réorganisations des structures, modifications d'activité, restructurations à court et long terme, en partenariat avec le Directeur des Soins
- Il met en œuvre une démarche d'amélioration continue de la qualité, à travers l'évaluation des pratiques professionnelles,



LE CHCC RECRUTE

Missions (suite)

- Il développe l'attractivité du pôle pour les patients et les résidents
- Il participe à la rédaction du rapport d'activités du pôle et pour les structures médico-sociales pour les autorités financeurs

Il participe aux arbitrages financiers :

- Choix en matière d'investissement, de restructuration et de travaux. Recensement et évaluation des besoins matériels, équipements, prestations. . .
- Participation à l'analyse des tableaux de bord, avec argumentation des éléments relevant des activités de soins incluant leurs indicateurs de qualité. Proposition d'actions correctives.
- Arbitrage qualitatif et quantitatif des demandes du pôle en matière de formation en fonction des priorités et de la faisabilité. Coordination et contrôle du réinvestissement de la formation

3- La régulation et organisation des interfaces pour l'amélioration du parcours du patient

- Il favorise la création et le développement des synergies entre services
- Il participe, initie et/ou anime des groupes de travail multidisciplinaires au sein de l'établissement
- Il peut participer aux instances consultatives et comités de pilotage de l'institution
- Dans le domaine de la formation, il élabore et propose, avec le comité de formation, un plan de formation adapté aux besoins recensés
- Dans le domaine de la recherche, il suscite et valorise des actions de recherche, incite les personnels à y participer et assure des fonctions de conseil et d'expertise.

Missions spécifiques au sein du pôle :

- Poursuivre le développement de la filière psychotrauma : moyens humains, locaux, formations,
- Accompagner la mise en place de l'HJ dans le cadre du sevrage complexe de la filière Addictologie,
- Maintenir la dynamique de la filière TED/TSA, participer à la réflexion aux alternatives à l'isolement/contention, travailler sur le projet architectural en lien avec le service support,
- Accompagner le changement, mettre en place les nouvelles organisations/ nouvelles activités,
- Développer les compétences dans chaque filière : plan de formation,
- Participer au projet d'établissement et décliner les axes dans le pôle.

Date limite des candidatures le 31/01/2022

Merci d'adresser une lettre de motivation
et un CV détaillé à :
drh@ch-claudel.fr

Pour plus d'informations, contacter
le secrétariat
de la Direction des soins :
eliane.brieux@ch-claudel.fr